https://www.ujfp.org/spip.php?article8177

À propos de l'arrestation des quatre jeunes mineurs à Albertville

- L'UJFP en action - Les plumes de l'UJFP -

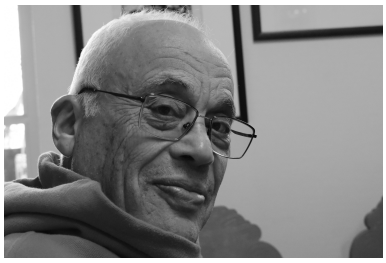

Date de mise en ligne : mercredi 11 novembre 2020

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

11 NOV. 2020 | PAR GEORGES GUMPEL | BLOG : LE BLOG DE GEORGES GUMPEL

Pourquoi écrire cette histoire, ce matin où me taraude l'affaire de ces quatre gosses d'Albertville ? Comme eux, en 1943, nous étions des enfants ; comme eux, nous étions le bien le plus précieux de nos parents. Puissent ces modestes mots, cette réflexion sur notre rôle de témoin, de passeurs de mémoire, participer au réveil des consciences. Par Georges Gumpel, ex-enfant juif caché en 1943/1944.

À la mémoire de mes parents.

À la mémoire de tous les acteurs de ce récit.

Souvent, des personnes bien intentionnées me demandent pourquoi je n'écris pas mes mémoires.

À chaque fois, je réponds que je n'en ai nulle envie, nul besoin surtout.

Et puis, principalement, que nous sommes au XXIe siècle et qu'il est temps de regarder le présent, de l'analyser, de le comprendre si nous voulons agir.

L'arrestation de ces quatre gosses m'interpelle et nous interpelle toutes et tous à plus d'un titre, est un basculement des valeurs jusqu'ici affirmées, le constat que, depuis ce matin fatidique du 5 novembre dernier, l'enfant n'est plus le capital le plus précieux de l'Homme, ici, en France. Qu'il peut être à nouveau arrêté à l'aube, place en garde à vue, loin de ses parents, accusé « d'apologie du terrorisme et de menaces de mort » rien que ça !

Cette énormité m'autorise à m'exprimer, hors des murs habituels des classes où sont réunis des jeunes élèves (confinement oblige) à m'adresser à un auditoire plus large à travers cet outil moderne que sont les réseaux sociaux. À raconter une bribe de mon histoire pour expliquer ma démarche, participer au réveil des consciences.

Je m'appelle Georges, je suis né le 17 mars 1937 au sein d'une famille juive française qui habitait Paris depuis toujours.

Mes parents auront ensuite deux autres enfants :

Ma soeur Claudine née en mai 1938 puis ma soeur Michèle née en novembre 1939.

Au moment de l'épisode que je souhaite évoquer ici, je venais d'avoir 5 ans, ma soeur Claudine allait avoir bientôt 4 ans, ma soeur Michèle avait moins de deux ans et demi. Le cumul de nos trois âges ne dépassait pas l'âge moyen des gosses d'Albertville.

Seuls nos parents étaient encore habités par l'idée que leurs gosses étaient le capital le plus précieux...

Copyright © UJFP

Avis que ne partageaient plus les gens de Vichy ni, l'occupant nazi.

Mes parents étaie toujours légalement domiciliés près de la Porte de Saint-Cloud à Paris, à deux pas de Boulogne ou mon père avait passé une partie de sa jeunesse.

Dans la nuit du 3 au 4 mars 1942, les forces aériennes britanniques de la Royal Air Force bombardent en deux raids successifs les usines Renault de l'île Seguin, mises complaisamment par Louis Renault - leur propriétaire - au service de l'occupant pour participer à son effort de guerre contre le bolchevisme.

Les dégâts sont considérables, le nombre de morts et de blessés également.

Les moyens de production sont détruits, les ouvriers sont au chômage.

Rapidement, l'entraide s'organise, des enfants des ouvriers sont envoyés à la campagne par les services sociaux de la ville de Boulogne Billancourt.

Comment mon père a-t-il été informé de ce projet ? par qui ? Nous ne l'avons jamais su...

Toujours est-il, qu'un soir de la fin mars 1942, mes parents confient - sur le quai d'une gare parisienne pour moi restée inconnue - leurs trois gosses, sans aucun bagage - aux accompagnatrices et accompagnateurs du groupe d'enfants en partance a la campagne, au delà de la ligne de démarcation...

Plan minutieusement préparé par mes parents, transmis aux accompagnateurs des enfants et surtout, connu par le conducteur de la locomotive, complice de ce projet.

Celui-ci s'était engagé à arrêter son convoi le lendemain matin lorsqu'il apercevrait un couple sur la voie.

Ce qu'il fit.

Les accompagnatrices nous ont alors descendus du wagon de troisième classe ou nous avions passé la nuit, nous ont confiés au couple qui nous attendait et dont elles avaient le nom. Elles sont remontées ensuite dans le wagon et le train est reparti.

Lily et Ernest, les prénoms du couple, nous ont transportés sur le talus de la voie ferrée, nous ont expliqué qu'il fallait nous taire, ne pas parler, ne pas pleurer, ne faire aucun bruit.

Puis, ils nous ont couchés dans une petite carriole, recouverts d'un sac de jute, de branchages secs, d'herbe fraîche préalablement coupée.

Ils ont emprunté ensuite des chemins de traverse, sont entrés dans une ville, puis dans le jardin d'une maison, devant le perron de laquelle, ils nous ont faits sortir de cet amas de branches et d'herbe fraiche.

Ils nous ont fait entrer dans la maison où un petit déjeuner chaud nous attendait.

Copyright © UJFP

La ville était Vichy, la maison la leur.

Nous venions - sans le savoir évidemment - de franchir clandestinement la ligne de démarcation. Nous étions dans cette ville où, à la gare, étaient placardées des affiches où il était écrit : interdit aux juifs.

Lily et Ernest Bernays étaient des amis intimes de ma famille, co-organisateurs de cette épopée.

Ernest sera arrêté avec mon père le 31 juillet 1944 à Lyon où ils participaient tous les deux à une action de la Résistance. Internés tous les deux à la prison de Montluc dans la baraque aux juifs, ils sont déportés dans le Convoi 78, dit Convoi du 11 août 1944, arrivé à Auschwitz au terme de 12 jours de calvaire.

Ernest est gazé début septembre.

Pourquoi écrire ce matin cette histoire ?

Ce matin où me taraude l'affaire de ces quatre gosses d'Albertville ?

Comme eux, nous étions des enfants, comme eux, nous étions le bien le plus précieux de nos parents, de tous les acteurs de cette histoire qui se sont engagés à nous faire passer clandestinement la ligne de démarcation et ont pris pour nous des risques considérables.

Ce matin où m'apparait plus que jamais l'inanité du discours officiel sur la Mémoire, sur l'usage qui en est fait par les plus hautes autorités politiques de l'État et leurs servants, jusqu'à oser à nouveau arrêter des enfants sortis brusquement de leurs lits, au petit matin, au prétexte énorme qu'ils auraient fait l'apologie du terrorisme et proféré des menaces de mort !

Nous croyons rêver, mais non ! nous sommes bien au « pays des droits de l'Homme » tant chantés par nos hommes politiques - tous bords confondus - au pays où, il y a quelques jours encore pensions nous, l'enfant était toujours le capital le plus précieux de l'humanité.

Naturellement nous avions des doutes, de nombreux signes nous alertaient :

Le refoulement illégal à nos frontières italiennes des mineurs noirs non accompagnés, les noyades assumées par l'Europe en Méditerranée orientale des migrants venus de l'Afrique sub-saharienne principalement et leurs enfants, les enfermements massifs des demandeurs d'asile - enfants compris - dans les camps de concentration éparpillés sur les îles grecques...

Enfin, les nombreux bidonvilles aux portes de Paris où s'entassent des milliers de personnes, enfants inclus.

Mais nous rêvions néanmoins.

Se pose alors la question de notre rôle de témoin, le sens de nos dépositions, l'usage qui en est fait pour masquer les crimes actuels à nouveau perpétrés à l'encontre des enfants.

Ces jeunes d'un collège de Mantes contraints par la police de rester agenouillés des heures durant dans la cour de

Copyright © UJFP

leur établissement scolaire hier, les arrestations des 4 gamins d'Albertville aujourd'hui, tous signe d'une barbarie à venir.

Se pose alors pour nous, pour moi, la question de notre place - aujourd'hui - face à ce scandale ; ce que signifie mon devoir de reconnaissance infinie à toutes les personnes anonymes qui ont participé, en connaissance de cause, à cet exploit. La meilleure façon de les honorer.

Mais après cet épisode insoutenable, est-ce suffisant ?

Ne faut-il pas franchir une étape nouvelle si nous ne voulons pas que cette affaire devienne un lieu commun ?

Je ne possède pas de recette magique. Mais je sais à travers ma propre histoire ce que signifient le mot conscience, les mot refus de l'insoutenable, le mot dignité.

Ces mots qui ont sens pour beaucoup d'entre nous dans la société civile aujourd'hui.

Tel est l'objet de mes propos, le sens de ce récit / témoignage pour, à travers lui, dénoncer l'inacceptable.

Puissent ces modestes mots participer au réveil des consciences.

Georges Gumpel
Enfant juif caché en 1943/ 1944,
Fils de Déporté, « mort pour la France » le 11 avril 1945 à Melk, camp annexe de Mauthausen en Autriche.
Partie civile au procès de Klaus Barbie.
Membre de l'UJFP.

Copyright © UJFP